

De l'information à la participation directe

Réunions de quartier

Une fois par an, 4 réunions de quartiers sont animées par le Maire. Bilan des actions réalisées, communication sur les projets à venir, jeu des " questions / réponses " rythment ces réunions publiques.

Avantages

Intervention directe auprès du Maire.

Contraintes

Séance pouvant tourner au "One man show "

Pas de véritable débat ni de participation à une décision collective.

L'absence de préparation préalable noie ces réunions dans les problèmes individuels.

L'information municipale

La municipalité informe la population par son bulletin municipal (Montrouge Magazine) ou par un encart spécifique (par ex. sur le Plan Local d'Urbanisme).

Avantages

Diffusion large et rapide

Contraintes

Communication municipale sans débat contradictoire

Conseils de quartier

La loi oblige les communes de plus de 80 000 habitants à instaurer un système de conseils de quartier, disposition facultative pour les communes de 20 000 à 80 000 habitants. Ces conseils de quartier, de composition variable selon les communes, sont consultés sur toutes les questions intéressant la vie du quartier ou de la commune.

Avantages

Permet une consultation d'habitants dotés d'une certaine représentativité.

Contraintes

Choix des membres du conseil (nomination, tirage au sort, vote).

Peu de pouvoir décisionnel.



Enquêtes publiques

Cette procédure administrative est une obligation légale lancée lors de travaux ou d'aménagements importants sur la ville. Le public peut consigner ses commentaires dans un registre et être reçu par un commissaire-enquêteur indépendant. Une exposition thématique et des réunions publiques peuvent être organisées. Le commissaire-enquêteur rédige un rapport comportant des recommandations ou des réserves. Le Préfet valide.

Avantages

Une information complète.

Contraintes

Peu de mobilisation de la population, la logique est individualiste et non collective.

Présentation d'un projet déjà bien avancé.

Sondage

A partir d'un questionnaire, l'objectif est de recueillir l'avis d'un panel " représentatif " de la population.

Avantages

Photographie de l'opinion des habitants

Contraintes

Procédé qui isole les gens et les tient hors d'un débat informé.

Etat de l'opinion spontanée des gens à un moment donné. Problème de la formulation des questions et du traitement des résultats.

Droit de pétition

Les habitants demandent par voie d'une pétition réunissant un nombre significatif de signataires l'inscription d'une question à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Avantages

Pouvoir d'intervention directe de la population.

Contraintes

Aucune. Le seul "risque" est celui d'une multiplication des pétitions.

Groupes de travail thématiques

Pouvant réunir élus, services techniques, experts, représentants d'associations, délégués d'habitants, ces groupes sont chargés de faire des propositions au pouvoir municipal.

Avantages

Travail de fond et sur la durée.

Association de différents acteurs sur un thème commun.

Contraintes

Nécessite du temps et une organisation spécifique.

Problème du mode de nomination des participants et du degré d'ouverture de ces ateliers.

Référendum d'initiative locale et consultation d'initiative populaire

Mis en place par les autorités communales ou à la suite d'une pétition réunissant les signatures d'au moins 1/5ème des électeurs sur un projet engageant la commune

Avantages

Accompagné des éléments d'information, ce type de consultation suscite un vrai débat

Vote direct de la population

Vote direct de la population

Contraintes

Lourdeur de la mise en œuvre (temps, coût, organisation)

Participation limitée par la loi aux seuls électeurs



Budget participatif

La commune est divisée en quartiers. Les habitants de chaque quartier, réunis en assemblées, disposent d'une enveloppe budgétaire pour réaliser des projets. Ce dispositif, qui existe déjà ici et là, est encore peu répandu dans notre culture politique, administrative et citoyenne.

Avantages

Pouvoir de décision qui va plus loin que la simple consultation.

Implication directe et responsabilisation des habitants vis à vis de leur cadre de vie.

Ouverture à tous les habitants.

Contraintes

Implique la construction de règles de fonctionnement et une bonne "animation".

Participation trop faible ou trop fluctuante de la population.

Pour participer à nos actions, pour apporter vos idées...

Particip'actif

63, rue Racine
92120 Montrouge

06.17.58.47.02
participactif@laposte.net

Quel particip'acteur êtes-vous ?

Quelle modalité de participation souhaitez-vous pour Montrouge ?

Information municipale

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Réunion de quartier

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Sondage

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

**Groupe de travail
thématique**

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

**Référendum d'initiative
locale**

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Budget participatifs

- OUI
- NON
- Ne sait pas

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Sur quels thèmes souhaiteriez-vous être consulté(e) ?

(plusieurs choix possibles)

Thèmes de consultation	Commentaires, exemples, précisions
<input type="checkbox"/> Urbanisme (logement, patrimoine...)	
<input type="checkbox"/> Equipements collectifs (crèches, écoles, centres de loisirs, maison de retraite...)	
<input type="checkbox"/> Environnement, espace vert	
<input type="checkbox"/> Transport, circulation, modes de déplacement	
<input type="checkbox"/> Commerce (types de commerces à développer, emplacement, vie économique...)	
<input type="checkbox"/> Culture, art (associations, manifestations, lieux d'expressions...)	

Qu'attendez-vous de Particip'actif ?

Vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête, être tenu(e) informé(e) de nos actions...laissez-nous vos coordonnées :

NOM : Prénom :

Adresse postale :

Courriel : @

Téléphone :

Particip'actif

63, rue Racine
92120 Montrouge

06.17.58.47.02
participactif@laposte.net